



COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU DU 07 FEVRIER 2023

Etaient présents : *Gisclon Yvon*
Leombruni Vital
Bosler Joëlle
Burgos Marie-Rose
Gisclon Isabelle
Hebrard Yamina
Kabassakalian Patrick
Medjber Claudine
Monties Véronique
Moustakides Claudie

ORDRE DU JOUR :

Présentation du budget prévisionnel 2022/2023
Bilan des commissions des cinq mois passés et projection pour les mois à venir
Prévisions de formations d'animateurs santé
Jour de pratique supplémentaire et dispatching sur les deux sites homologués
Modification des tarifs pour l'année prochaine
Questions diverses.

I – BUDGET PREVISIONNEL

Le trésorier présente le budget arrêté au 31 décembre 2022 (voir tableau en annexe) soit après quatre mois d'existence de l'association. Pour les dépenses de matériel, il faut racheter des bouées Tub puisque nous aurons quatre nouveaux animateurs à partir du mois de mars. La FFR pourra prendre en charge une Bouée sur quatre. Il faut également prévoir de compléter la trousse d'urgence d'une paire de gros ciseaux et d'un défibrillateur.

II – LES COMMISSIONS

- **Pour la commission communication : travailler en collaboration avec les médias journaux réseaux sociaux lors de nos évènements. On peut essayer également de contacter la radio locale France bleue Provence qui relaie sur ses antennes tous les évènements associatifs, sportifs.**

- Pour la commission événementiel : après le succès d'octobre rose, il y aura la fête de la mer et du littoral au mois de juin. En septembre démarche citoyenne dans le cadre de La Ciotat ville propre, nettoyage de la plage Lumière.

III – NOS PROJETS

Devant le nombre croissant d'adhésions, il est impératif de rajouter une journée supplémentaire de longe côte, le lundi est la meilleure solution. Il faudra se servir des deux sites homologués La Ciotat et Saint Cyr Les Lecques notamment en période estivale où le grand nombre de longeurs peut gêner ou ennuyer les estivants.

Pour être plus attractif auprès des jeunes adultes, on peut rajouter des séances nocturnes en fonction des disponibilités des animateurs.

Recontacter au printemps le CE de la CEPAC (caisse d'épargne Provence Alpes Côte d'Azur) avec laquelle nous avons un partenariat pour démonstration de longe côte marche aquatique auprès de leur personnel et valoriser une activité de loisirs et sportive.

Nous devons créer un groupe santé. Trois animateurs suivront la formation en septembre 2023. En attendant nous pouvons créer un groupe « ZEN » pour les adhérents ayant plus de difficulté à suivre durant les séances.

En ce qui concerne les scolaires, nous pouvons essayer de rencontrer des enseignants et monter ce qu'est le Longe Côte afin que l'activité soit intégrée dans les cours d'éducation physique aux beaux jours évidemment.

IV - LES COTISATIONS

En septembre 2023 pour les inscriptions 2023/2024, la FFR a décidé d'augmenter le tarif des licences passant de 28 à 32 euros nous diminuerons d'autant nos cotisations soit 61 euros afin d'avoir une inscription à 93 euros comme en 2022.

La cotisation des animateurs sera prise en charge par le club ainsi que le PSC1 et tous les brevets et challenges. Les sportifs compétiteurs devront prendre la licence à 56 euros. Pour les événements et sorties tout le monde sera à plein tarif sauf les animateurs dont une partie sera prise en charge par le club.

V – QUESTIONS DIVERSES

L'arrêt de l'activité en été sera débattue lors de la nouvelle AG en septembre puisque cela entraîne une petite modification des statuts. En effet il y est stipulé pas d'arrêt lors des vacances d'été.

Fin de séance à 20h45.

